



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 15/02/2022

DELIBERATION
n° CA 2022 - 016

***Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Président
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(IEJUC)***

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2017 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente en matière de remises gracieuses et admissions en non-valeur,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 20 novembre 2018 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président.

Article unique :

Le Conseil d'Administration est informé des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,



Hugues KENFACK



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 15/02/2022

DELIBERATION
n° CA 2022 - 016

***Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Président
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(IEJUC)***

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2017 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente en matière de remises gracieuses et admissions en non-valeur,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 20 novembre 2018 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration au Président.

Article unique :

Le Conseil d'Administration est informé des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,

Hugues KENFACK

CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 15/02/2022
 DELIBERATION n° CA 2022 - 016
 Compte rendu des décisions prises par M. le Président
 en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
 (IEJUC)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
08/10/2021	Contrat de recherche	CRB 936	Convention de partenariat entre l'Institut National Universitaire Champollion et l'IEJUC pour l'organisation du colloque « Les Objectifs du droit de l'urbanisme » qui a eu lieu le 19/11/2021
	Contrat de recherche		
	Autres contrats, conventions, accords		